

# Permanences de la direction départementale des Finances publiques de Haute-Loire

À partir du mois de janvier 2022, un agent des Finances publiques assurera une permanence le 3<sup>ème</sup> lundis du mois au sein de **la Mairie de Bas-en-Basset**.

- **Dates des permanences :**

Dates	Horaires
Lundi 17 janvier 2022	9h-12h puis 13h30-16h30
Lundi 21 février 2022	9h-12h puis 13h30-16h30
Lundi 21 mars 2022	9h-12h puis 13h30-16h30
Lundi 18 avril 2022	9h-12h puis 13h30-16h30

- **Offre de services :**

- 1 - Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales ;
- 2 - Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne ;
- 3 - Être aidé pour déclarer ses revenus ;
- 4 - Gérer son prélèvement à la source ;
- 5 - Obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) ;
- 6 - Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux) ;
- 7 - Faire une réclamation contentieuse ;
- 8 - Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année ;
- 9 - Payer (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes) ;
- 10 - Acheter des timbres fiscaux en ligne ;
- 11 - Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement ;
- 12 - Obtenir un bordereau de situation ;
- 13 - Obtenir des informations sur la procédure de surendettement.